

Le 8 août 2017

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 8 août 2017 à 19 h 30, au centre communautaire.

**PRÉSENTS**

Monsieur Michel Jr Bourdeau, maire

Monsieur Roger D'Antonio, conseiller  
Monsieur Julien Leclerc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller  
Monsieur David Beauregard-Paquin, conseiller  
Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

**AUSI PRÉSENTS**

Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier  
Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

**ABSENT**

Monsieur Guy Jodoin, conseiller

\*\*\*\*\*

**2017-08-099 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur David Beauregard-Paquin  
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 août 2017 à 19 h 30.

ADOPTÉE

**2. MOT DU MAIRE**

**2017-08-100 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 août 2017 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

Item	
1	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2	MOT DU MAIRE
3	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4	ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
5	PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR
6	AFFAIRES DU CONSEIL

Le 8 août 2017

7	ADMINISTRATION
7.1	GREFFE
7.1.1	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 633-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHATS ET LES CHIENS
7.1.2	AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 642-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION ET LES CRITÈRES DE GESTION POUR LE FINANCEMENT, L'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL
7.2	TRÉSORERIE
7.2.1	LISTE DES COMPTES
7.2.2	APPROBATION / BUDGET RÉVISÉ 2017 / OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TERRASSE-VAUDREUIL
7.2.3	PROGRAMME TECQ 2014-2018 / PROGRAMMATION DES TRAVAUX
7.2.4	ADJUDICATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES NUMÉRO MTV-2017-01 / DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN HIVERNAL DES VOIES PUBLIQUES
7.3	RESSOURCES HUMAINES
7.3.1	SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / AUTORISATION DE SIGNATURE
7.3.2	SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / NOMINATION / CHEF D'ÉQUIPE
8	SÉCURITÉ PUBLIQUE
9	TRAVAUX PUBLICS, RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT
10	URBANISME ET ENVIRONNEMENT
10.1	REGROUPEMENT DES MUNICIPALITÉS DE LA CMM COMPRISSES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES POUR LA COLLECTE DES RÉSIDUS ORGANIQUES
11	LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTAIRE
12	AFFAIRES NOUVELLES
13	PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR
14	LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

**2017-08-101 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2017**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc  
et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2017 sans modification.

ADOPTÉE

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

**2017-08-102 7.1.1 AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 633-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT CONCERNANT LES CHATS ET LES CHIENS**

Le conseiller monsieur Yves de Repentigny donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le Règlement concernant les chats et les chiens numéro 633.

**2017-08-103      7.1.2    AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT NUMÉRO 642-1 / MODIFICATION / RÈGLEMENT IMPOSANT UN MODE DE TARIFICATION ET LES CRITÈRES DE GESTION POUR LE FINANCEMENT, L'ADMINISTRATION ET LE CONTRÔLE DE CERTAINS BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL**

Le conseiller monsieur Roger D'Antonio donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera présenté, pour adoption, un règlement modifiant le règlement imposant un mode de tarification et les critères de gestion pour le financement, l'administration et le contrôle de certains biens, services ou activités de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil numéro 642.

**2017-08-104      7.2.1    LISTE DES COMPTES**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny  
et RÉSOLU

QUE la liste des comptes soit approuvée telle que présentée par le trésorier;

QUE ce dernier soit autorisé à procéder au paiement desdits comptes totalisant un montant de cent trente-sept mille quatre cent cinquante-trois dollars et quarante-huit cents (137 453,48 \$).

ADOPTÉE

**2017-08-105      7.2.2    APPROBATION / BUDGET RÉVISÉ 2017 / OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TERRASSE-VAUDREUIL**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

D'ACCEPTER le budget révisé 2017 de l'Office municipal d'habitation de Terrasse-Vaudreuil tel que présenté par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et approuvé par celle-ci le 5 juillet 2017.

ADOPTÉE

**2017-08-106      7.2.3    PROGRAMME TECQ 2014-2018 / PROGRAMMATION DES TRAVAUX**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio  
et RÉSOLU

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à vingt-huit dollars (28 \$) par habitant par année, soit un total de cent quarante dollars (140 \$) par habitant pour l'ensemble des cinq (5) années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE

2017-08-107

**7.2.4 ADJUDICATION DE CONTRAT / APPEL D'OFFRES NUMÉRO MTV-2017-01 / DÉNEIGEMENT ET ENTRETIEN HIVERNAL DES VOIES PUBLIQUES**

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres par invitation pour le déneigement et entretien hivernal des voies publiques, deux (2) soumissions ont été reçues et par la suite ouvertes le 21 juillet 2017 immédiatement après 10 h;

CONSIDÉRANT QU'après étude et vérification, les soumissions reçues sont conformes aux conditions et exigences contenues au document d'appel d'offres numéro MTV-2017-01;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

QUE la Municipalité accepte la soumission déposée par le plus bas soumissionnaire, en l'occurrence Excavation A. Rodrigue inc., 1741, chemin Saint-Louis, Saint-Lazare (Québec), J7T 2Z2, pour le déneigement et entretien hivernal des voies publiques, et ce, pour un montant totalisant quatre-vingt mille deux cent cinquante-deux dollars et cinquante-cinq cents (80 252,55 \$), incluant les taxes applicables, le tout en conformité avec le document d'appel d'offres numéro MTV-2017-01;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

**2017-08-108      7.3.1    SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / CONTRAT INDIVIDUEL DE TRAVAIL / AUTORISATION DE SIGNATURE**

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'engager un contremaître au Service des travaux publics et de définir les conditions de travail liant les parties;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc  
et RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise l'embauche de M. François Durivage à compter du 14 août 2017, au poste de contremaître selon les termes et conditions prévus au contrat individuel de travail;

QUE le maire et la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, ledit contrat individuel de travail avec M. François Durivage;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

**2017-08-109      7.3.2    SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS / NOMINATION / CHEF D'ÉQUIPE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio  
et RÉSOLU

QUE la Municipalité nomme M. Stéphane Regimbald au poste régulier à temps complet de chef d'équipe au sein du Service des travaux publics, et ce, à compter du 14 août 2017, au salaire prévu à l'annexe « B » de l'échelle salariale des employés cols bleus, le tout selon les termes et conditions énoncés à la convention collective de travail en vigueur;

Certificat de crédits suffisants émis.

ADOPTÉE

**2017-08-110      10.1    REGROUPEMENT DES MUNICIPALITÉS DE LA CMM COMPRISES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES POUR LA COLLECTE DES RÉSIDUS ORGANIQUES**

CONSIDÉRANT la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (décret 100-2011) et le Plan d'Action 2011-2015 du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT les articles 53.7 et 53.24 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

CONSIDÉRANT le PMGMR de la CMM (règlement 2016-68, résolution CC16-033);

CONSIDÉRANT le PGMR de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (règlement 231);

CONSIDÉRANT les résolutions 14-10-12-10, 16-09-21-11, 14-10-29-12, 14-10-08-21, 14-10-08-20 et autres de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, lesquelles traitent des dates et des modalités de collecte, de même que de délégation de compétence pour la collecte et le transport de résidus organiques;

CONSIDÉRANT QU'en partenariat, les villes de Vaudreuil-Dorion, Ile-Perrot, Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot et de Pincourt, offrent aux sept autres municipalités de la CMM de participer à un regroupement pour le contrat de collecte et de transport des résidus organiques, l'achat et la fourniture de bacs 45 litres pour la durée du contrat, leur distribution, leur remplacement ou leur réparation, ainsi que l'achat et la distribution de mini-bacs de cuisine, et ce, selon des modalités et de conditions spécifiques;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Vaudreuil-Dorion propose d'élaborer le devis d'appel d'offres et de procéder à un appel d'offres en regroupement pour les années 2018, 2019 et 2020, avec option de renouvellement pour les années 2021 et 2022;

CONSIDÉRANT QUE la collecte, le transport et la disposition des résidus verts seront retirés du contrat visant la collecte, le transport et la disposition des déchets;

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc  
et RÉSOLU

QUE la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil adhère au regroupement (municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges comprises dans la CMM qui le désirent) pour les services de collecte et de transport des résidus organiques ainsi que l'achat, la distribution, le remplacement et la réparation de bacs 45 litres et mini-bacs de cuisine;

QUE l'entrepreneur actuel du contrat de collecte, transport et disposition des déchets et des résidus soit avisé, par résolution, du retrait de la portion collecte, transport et disposition des résidus verts au contrat en 2018.

ADOPTÉE

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

**2017-08-111 14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Roger D'Antonio  
et RÉSOLU

DE LEVER la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 août 2017 à 21 h 13.

ADOPTÉE

**MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL**

---

Michel Jr Bourdeau  
Maire

---

Lily Ducharme  
Greffière